

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 23 (1915)
Heft: 5

Artikel: Au secours de Genève
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-20028>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

voulut pas autoriser Voltaire à acquérir, sous le prétexte qu'il était catholique-romain. On ajoute d'autre part que Voltaire voulut obtenir celle d'Echallens : c'était le tour des catholiques d'admettre un des leurs, mais ils rejetèrent sa demande, estimant « qu'user de leur droit en faveur d'un si mauvais chrétien équivalait à n'en point user, et à laisser passer le tour. » Nous croyons que cette demande de Voltaire et le refus des catholiques ne sont qu'une légende. Les registres communaux n'en font point mention. Ensuite le 11 septembre 1745 le bailli Bondély exigeait que la commune donne la liste des bourgeois qu'elle a admis dès 1728 et de quelle manière ils avaient été reçus. Or, jusqu'au 9 novembre 1745, il n'y eut que les sept bourgeois nommés plus haut qui furent admis dans le sein de la bourgeoisie d'Echallens.

Ouchy, le 26 février 1914.

E. DUPRAZ, ch.

AU SECOURS DE GENÈVE ¹

L'expédition des « Seeländer » et la bataille de Gingins,

par Edouard BÄHLER, Dr en théol.,
professeur à l'Université de Berne, pasteur à Champion.

Traduit par Henri CHASTELLAIN, pasteur à Romainmôtier.

C'est un fait, dont l'histoire offre des exemples répétés, que la politique officielle d'une nation ne s'accorde pas nécessairement avec l'esprit populaire, mais qu'elle peut

¹ Le travail : *Au Secours de Genève* a paru sous le titre : *Der Seeländerzug nach Genf*, dans le « Berner Taschenbuch auf das Jahr 1905 ». C'est avec plaisir que j'ai consenti à sa traduction et à sa publication dans une revue de la Suisse romande dont l'histoire a toujours exercé sur moi un attrait tout particulier. Je saisis

être, à l'occasion, en opposition avec l'opinion publique. Nous trouverons une divergence de cette sorte entre la politique gouvernementale et la mentalité du peuple, à la base de l'épisode peu connu de l'expédition des « Seeländer », qui eut lieu en octobre 1535 et que le présent travail a pour but de relater.

Cet événement nous reporte à l'époque où Genève, la vieille cité épiscopale, traversait une période de développement, à la suite de laquelle, de ville provinciale savoyarde qu'elle avait été jusque-là, et dont l'importance était plutôt locale, elle devint la métropole d'un mouvement moral et religieux très important. Ce mouvement c'est le calvinisme, dans lequel la révolution religieuse du XVI^e siècle trouva son achèvement et revêtit un caractère vraiment international par le fait qu'il lui ouvrit de nouveaux pays en dehors de l'Allemagne et même bien au delà de l'Europe.

Au nombre des événements de l'histoire de cette ville prédestinée qui ont droit à une certaine attention, appartient sans aucun doute l'entreprise, tentée dans le Seeland bernois et dans le territoire neuchâtelois adjacent, pour lui porter secours et pour la débloquer dans un moment des plus difficiles. Quelle était alors la situation de Genève, pour qu'elle provoquât une pareille intervention?

Comme on le sait, la lutte pour l'indépendance politique était, dans cette ville, très étroitement liée à la révolution ecclésiastique. La destruction des images, l'abolition du pouvoir épiscopal et l'introduction de la Réforme suivirent de pair la séparation d'avec la maison de Savoie.

L'occasion pour remercier M. le pasteur Chastellain, à Romainmôtier, de sa traduction fidèle et libre à la fois, ainsi que M. F. Dubois, à Fribourg, qui a pris l'initiative de la nouvelle publication de ce travail, ce qui m'a fourni l'occasion de faire quelques changements et adjonctions à l'original paru il y a dix ans.

Champion, Seeland, le 14 avril 1915.

E. BÆHLER.

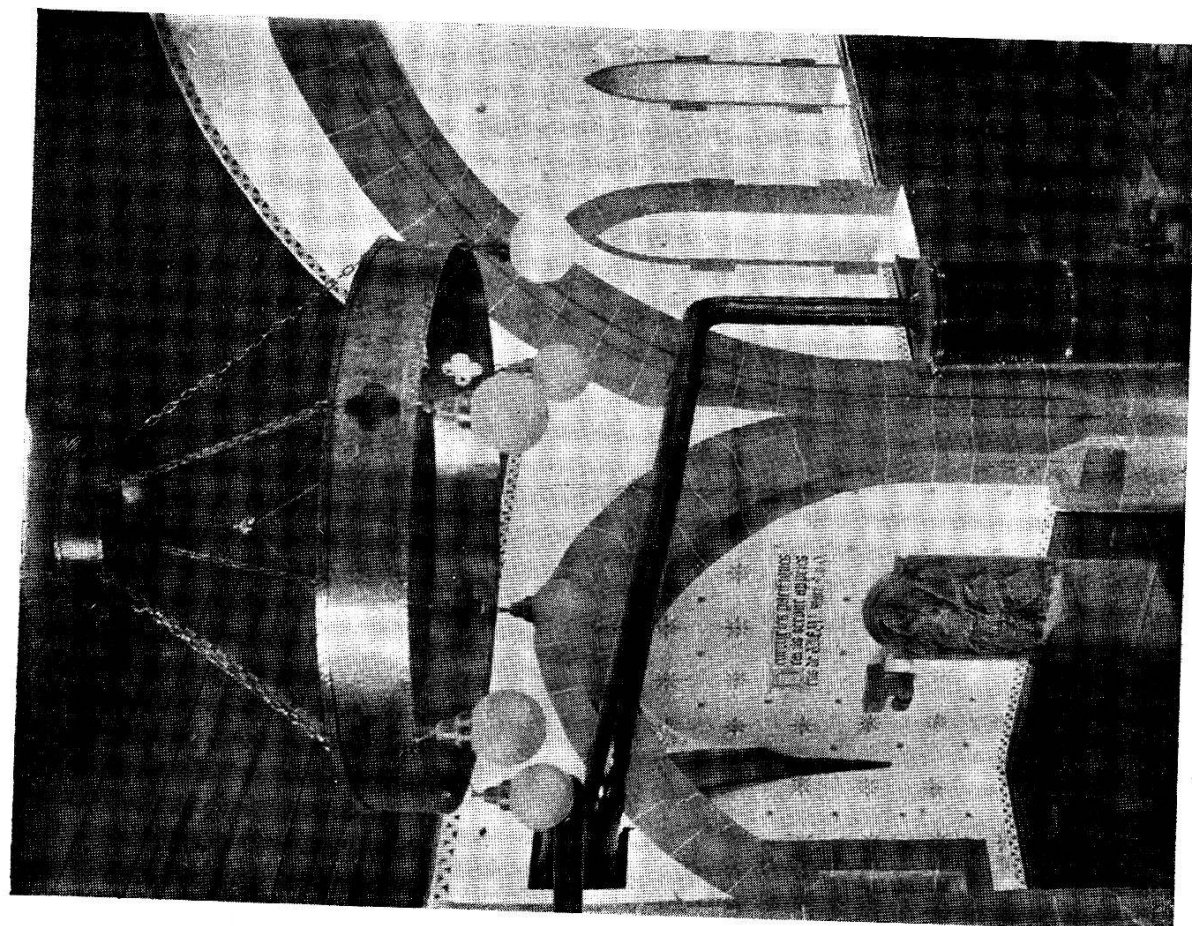
Depuis 1534, l'émancipation politique et religieuse de Genève était un fait accompli, mais il manquait au nouvel état de choses les garanties de droit public. Que la maison de Savoie ne se soit pas résignée sans autre à ce qui venait de se passer, cela se conçoit. Charles III chercha donc, en mettant sur pied toutes ses forces, à contraindre la ville rebelle à se soumettre. Des garnisons savoyardes, placées dans les châteaux et les places fortes des environs, formèrent bientôt autour d'elle une étroite ceinture, et parmi elles, celle, toute proche, de Peney, harcelait constamment la ville. Isolée ainsi du monde extérieur, celle-ci s'efforça vainement de trouver au dehors l'appui qui lui était nécessaire.

La Diète suisse se plaça sur le terrain du traité de Payerne de 1531, par lequel les droits de l'évêque, et, avec quelques réserves, ceux du duc, avaient été reconnus. Des deux alliées de la ville, Fribourg, indisposée par la victoire que la Réforme avait remportée à Genève, avait battu en retraite, et, par là, Genève avait dû se tourner exclusivement vers Berne. Mais l'attitude de cette alliée fut telle qu'elle produisit à Genève la plus douloureuse impression.

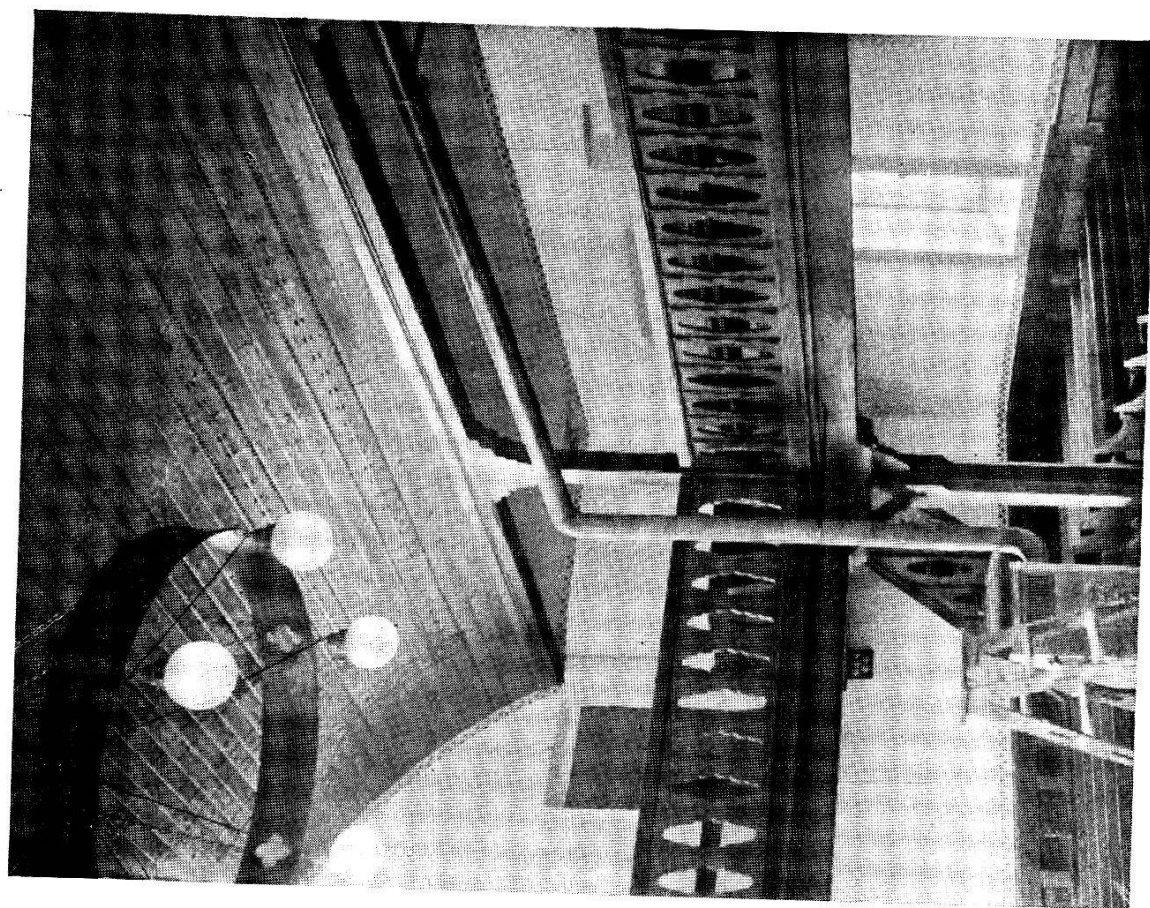
Berne avait eu la plus grande part à l'introduction de la Réforme à Genève. Mais ce puissant État se souciait d'autant moins de l'indépendance politique de sa pupille. Et c'est le mérite de l'historien allemand Friedrich Wilhelm Kampschulte, avec Karl Adolf Kornelius, un des plus brillants représentants de l'école historique de Döllinger, d'avoir mis en lumière, dans sa biographie de Calvin, la conduite singulière de Berne à ce moment-là. Laissons-le en faire lui-même l'exposé :

« Froide, réservée, et pourtant trahissant une indéniable sympathie pour Genève, tantôt encourageante, tantôt déprimante, tantôt poussant à la rupture d'avec la Savoie, tantôt l'empêchant, inquiète pour le maintien de la ville, mais en

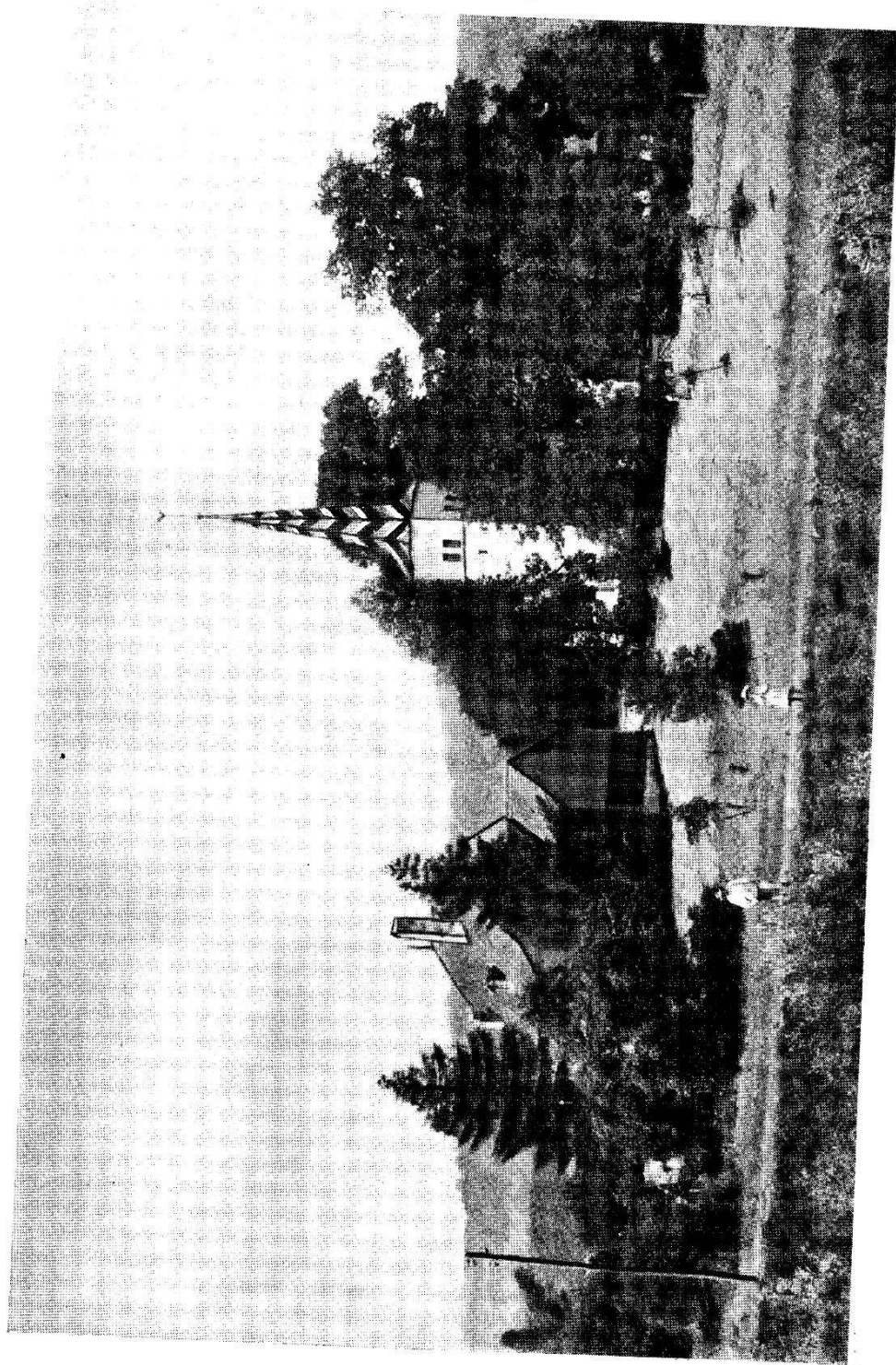
même temps égoïste au plus haut degré, changeante, orgueilleuse, rude, insensible, hésitant entre l'action et l'inaction, la politique de Berne, dans l'affaire de Genève, forme, dans ces années-là, une suite d'énigmes, qui dut induire en erreur, quant aux intentions du puissant canton, aussi bien ses amis que ses ennemis. La même Berne qui, en 1530, avait, en une seule campagne, abattu la puissance de la Savoie le long du lac de Genève et lui avait arraché le traité de Payerne, invite, peu de temps après déjà, la libre Genève à rendre partiellement ses conquêtes, à renoncer à ses droits de combourgeoisie, à reconnaître le vidame, à se comporter amicalement vis-à-vis de la Savoie, quelque peu disposée que la cour de Turin se montrât à une loyale exécution du traité conclu; elle blâmait Fribourg, « beaucoup trop échauffée », parce que cette ville tenait pour nécessaire une nouvelle guerre contre le duc; elle déconseillait toute action belliqueuse, et rappelait d'autant plus fréquemment et énergiquement les créances arriérées, dont le remboursement, à ce moment-là, et vu la détresse financière de Genève, était absolument impossible; enfin elle avait déclaré, au cours de l'été 1534, qu'elle ne pourrait plus s'occuper des querelles de Genève. Mais, au même moment, nous voyons Berne jouer un rôle, et rendre à sa « combourgeoise » des services, qui concordent mal avec les dispositions qu'elle avait affichées ainsi. A plusieurs reprises et avec beaucoup de fermeté elle s'emploie en sa faveur auprès du duc, et elle défend la cause de Genève devant les Diètes avec un zèle qui devait inspirer au reste de la Confédération la plus grande défiance. Tandis qu'aux yeux des Genevois elle se donnait l'air d'être convaincue du bien-fondé des revendications de leurs adversaires, elle tenait à Turin et à la Confédération un langage tout à fait différent. Cette attitude ne se modifia pas beaucoup lorsque la guerre



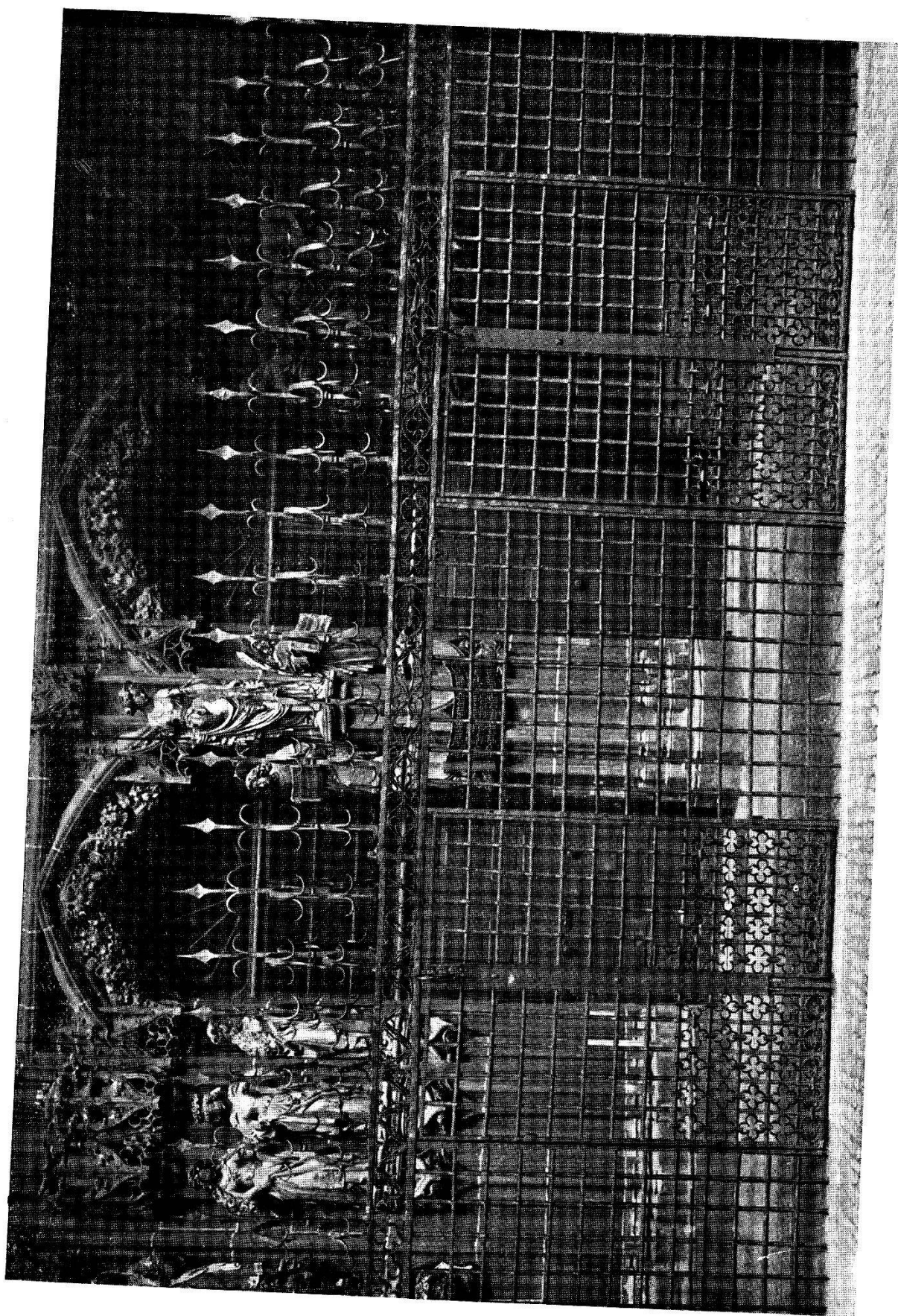
Eglise de Granges.
Entrée du chœur et chapelle des seigneurs de Marnand.



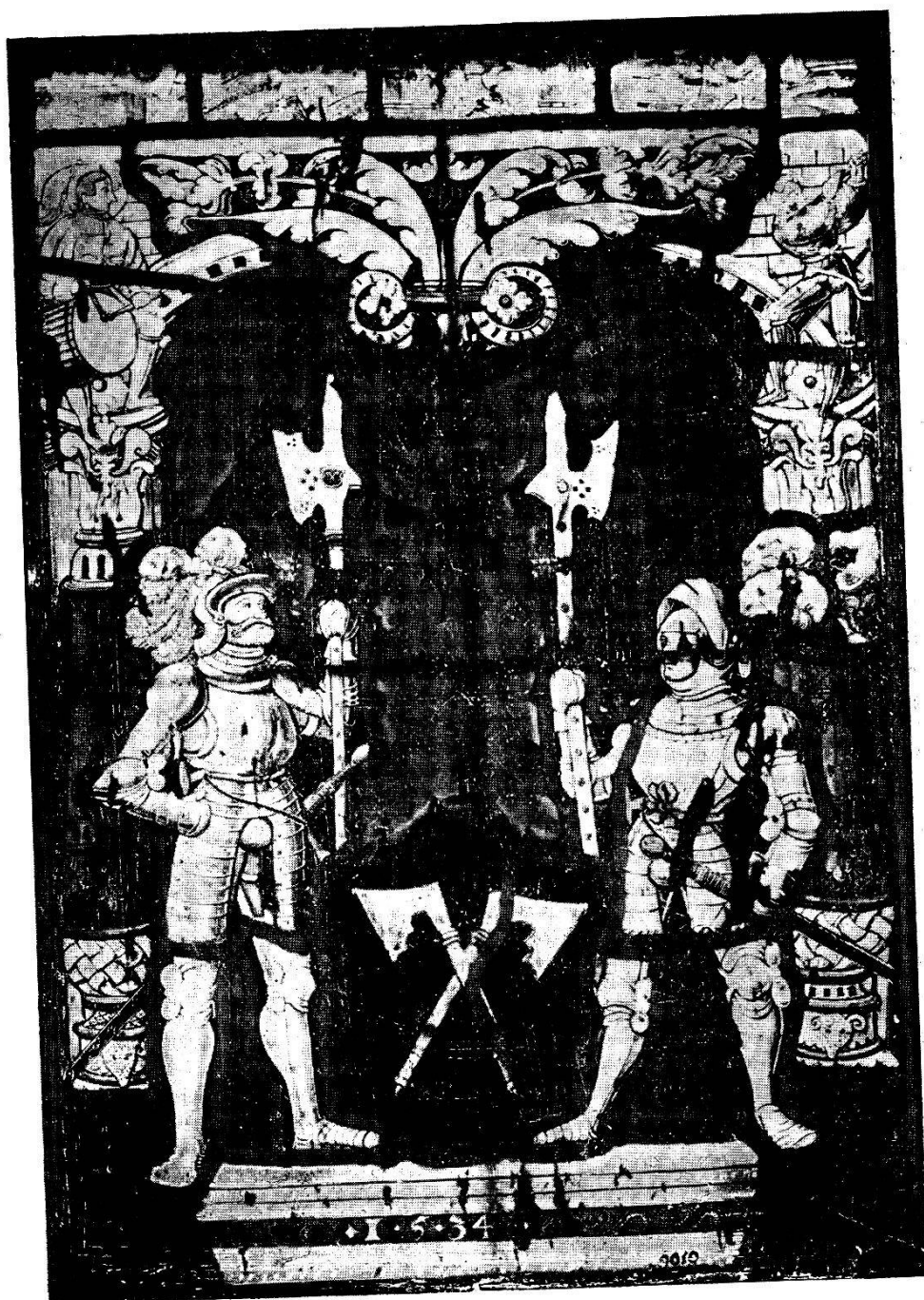
Eglise de Granges.
Galerie, en dessous du tuyau de poêle, à la place de la chapelle
de St-Michel et St-Eloi.



Eglise de Granges près Payerne.



« Cathédrale » de Berne.
Les quatre panneaux formant portes sont d'un travail différent du reste de la grille et de celles des deux autres portails. Remarquer aussi l'entre-deux sous la frise, à gauche.



Vitrail aux armes de la ville de Bienne
exécuté en 1534 par Jacob Wildermuth (église d'Arch,
canton de Berne).

eut commencé, pendant l'été 1534. Cependant le gouvernement bernois ouvrit dès ce moment un œil vigilant sur Genève. On voit qu'il avait intérêt à ne pas laisser la ville tomber au pouvoir de ses ennemis. Il prévint sa combourgeoise d'attaques imminentes, il envoya aussi au duc des messagers porteurs d'instructions sévères, le sommant, ainsi que les « Peneysans », de cesser les hostilités contre Genève. Un jour même, en septembre 1534, il décida d'envoyer au secours de la ville assiégée un corps de 4000 hommes; mais cette décision ne fut pas exécutée, parce que finalement Berne ne jugea pas la situation si dangereuse. On en revint à la politique de médiation; on invita Genève « à se tenir tranquille », et à se comporter amicalement à l'égard de l'ennemi, bien que les prévisions permissent peu de croire à la possibilité de la paix. Il y avait ainsi apparence, dit le chroniqueur bernois, que « l'ours entendait ne pas sortir ses griffes tant que la ville de Genève ne serait pas tombée dans le pire désespoir ». Et, dès lors, Berne parut toujours moins disposée à se porter énergiquement au secours de sa voisine assiégée.

Quels sont donc les mobiles auxquels Berne a obéi en prenant cette attitude? L'historien que nous venons de citer explique la politique bernoise par les considérations suivantes :

Berne, préoccupée d'accroître sa puissance vers l'ouest, n'avait pas jeté les yeux sur le Pays de Vaud seulement, mais aussi tout particulièrement sur le bastion du bout inférieur du lac de Genève, indispensable pour la protection de sa frontière sud. L'annexion de cette ville à l'État de Berne était la pensée conductrice de ses hommes politiques, qui, précisément à cause de cela, ne voyaient pas de mauvais œil le duc opprimer Genève. Plus cette ville se trouvait abandonnée à la malveillance de ses ennemis, plus il y avait de

chances pour que ses citoyens se convainquissent de l'utilité d'une réunion avec Berne, et déjà l'on voyait le moment venu où la cité menacée se donnerait sans réserve à l'unique sauveur sur lequel elle pouvait compter. Mais à Genève, on n'avait nullement l'intention de renoncer à l'indépendance qu'on avait si chèrement conquise. Sans doute, dans la situation toujours plus difficile, on appelait bien les Bernois à l'aide, non comme de futurs maîtres cependant, mais comme alliés. On le sentit fort bien à Berne, et c'est pourquoi on affecta une froideur qui devait pousser les Genevois à l'exaspération.

Ce point de vue, qui est partagé également par des historiens genevois et français, a rencontré une vive opposition. On a fait valoir que Berne, bien qu'elle fût prête à porter secours à Genève, était gênée par la situation politique du moment, et n'avait pas les mains libres pour le faire. Aussitôt que Berne voulait bouger, les cantons catholiques prenaient une attitude menaçante, et même des États amis, comme Zurich et Bâle, déconseillaient toute entreprise belliqueuse contre la Savoie. Enfin il ne faut pas oublier que derrière le duc de Savoie se tenait son beau-frère, l'empereur Charles-Quint, et que ce fait imposait beaucoup de réflexion et de réserve.

Il n'est pas facile de se prononcer d'une façon définitive en faveur de l'une ou de l'autre des thèses en présence; de sérieuses raisons peuvent être invoquées à l'appui de toutes deux. Si la chronique d'Anshelm et les instructions des Bernois aux ambassadeurs qu'ils envoyèrent à Aoste, en novembre 1535, permettent de penser que le gouvernement de Berne n'avait pas les intentions machiavéliques qu'on lui a prêtées plus tard, d'autre part plusieurs indices autorisent à croire que cette opinion n'est pas tout à fait dépourvue de fondement. Quoi qu'il en soit, il est assez étrange que, lors-

que quelques mois plus tard, François I^{er} parut vouloir se faire le libérateur de Genève, Berne s'apprêta à secourir la ville, bien que les obstacles, dont nous avons parlé ci-dessus, subsistassent encore. Que les Bernois aient voulu s'arroger les droits du vidame et de l'évêque immédiatement après la levée du siège de Genève, et que cette prétention ait été repoussée pour ce motif, que ce n'était pas pour se placer sous leur domination qu'on avait tant souffert, c'est un fait qui n'est pas non plus défavorable à la thèse de Kampschulte. On était alors unanimement convaincu, à Genève, que ce qui faisait défaut à Berne, ce n'était pas le pouvoir, mais bien la bonne volonté. « Dieu n'a pas encore touché le cœur des éperviers », écrit à ses concitoyens l'envoyé genevois, en date du 10 juillet 1535¹. A Berne même, il ne manquait pas de gens qui désapprouvaient la politique du gouvernement et qui auraient voulu aller au secours des Genevois; le mécontentement causé par l'attitude des autorités se manifesta jusque dans les chaires, et ce fut une des dernières déceptions du vieux Berthold Haller de voir Berne demeurer indifférente en face du péril où se trouvait Genève.

Le sentiment des masses populaires n'échappa pas aux envoyés genevois qui faisaient vainement antichambre devant la Salle du Sénat bernois, et leurs observations les amenèrent à l'idée de s'adresser directement au peuple, en passant par dessus le gouvernement².

¹ Eidgenössische Abschiede IV, 1 c., 526 et 565. D'après Anshelm, dont les données concordent avec le procès-verbal des séances du Conseil, ce dernier fit répondre aux Genevois, qui réclamaient du secours, que ceux de Berne ne pourraient pas leur en donner à cause de leurs propres embarras et des dangers qu'ils couraient eux-mêmes, et que leurs combourgeois devaient enrôler des mercenaires dans la Confédération ou au dehors, mais en tout cas pas sur territoire bernois.

² Eidgenössische Abschiede, IV, 1 c., 526.

C'est surtout grâce au zèle du patriote genevois Claude Savoye que, finalement, une sorte de levée populaire eut lieu en faveur de Genève, pour ainsi dire sous les yeux du gouvernement, dans les bailliages du Seeland et dans les territoires voisins de Bienne et de Neuchâtel. Claude Savoye était l'un de ceux qui, dès le commencement, avaient énergiquement pris parti pour la Réforme. Lors du premier séjour de Farel à Genève, en octobre 1532, il était membre du petit cercle qui se réunissait, à l'auberge de la « Tour Perce », autour de l'ardent agitateur. Dès lors il resta au premier plan comme l'un des membres les plus actifs du parti antisavoyard. Membre du Conseil, il présenta, le 15 décembre 1535, dans la séance des Deux-Cents, la monnaie qu'on venait de frapper, et qui portait la devise qui devait devenir célèbre : *Post tenebras lucem spero*, et lorsque, le 21 mai 1536, Genève, devenue libre, déclara officiellement qu'elle adoptait la Réforme, il fut placé, comme premier syndic, à la tête de l'État réorganisé. Il déploya une activité particulièrement grande au cours de l'année 1535, si douloureuse pour sa ville natale. En février, il représente les intérêts de Genève devant la Diète, à Lucerne ; pendant l'été, nous le voyons à Berne, où, sur l'ordre du Conseil de Genève, il effectue un paiement de cinq cents écus, et, le 7 septembre, il part, comme membre d'une mission, pour Baden, dans le but de transmettre aux Confédérés qui s'y trouvent réunis, les plaintes de Genève contre le duc de Savoie. Le 26 septembre, les envoyés rentrèrent à Genève sans avoir abouti à rien, à l'exception de Claude Savoye, qui était resté à Berne pour y préparer secrètement les enrôlements populaires en faveur de sa ville natale. Plus que tout autre il était propre à cette tâche, parce qu'il était bourgeois de Berne, membre de la Corporation des Forgeons, et avait, de ce fait, des relations très influentes. Il est

vrai que l'appui qu'il trouva à Berne fut purement moral et financier ; cependant, les six cents couronnes qui lui furent transmises par un de ses amis bernois devaient lui être très utiles pour la levée d'un corps franc. Accompagné par un de ses combourgeois, le riche et considéré Étienne Dada, protecteur d'Antoine Froment, il quitta Berne et se rendit dans le Seeland bernois, puis, de là, à Neuchâtel, où une sorte de Comité de Corps franc se constitua. On trouva bientôt le chef militaire dont on avait besoin pour la direction de l'expédition, dans la personne de Jacob Wildermuth, « le Verrier », qui devait prendre la plus grande part aux événements qui allaient se produire.

Wildermuth se trouvait alors, comme le remarque Anselm dans sa chronique, à la fin de la période de l'âge mûr. Né à Bienne, où sa famille figure sur le rôle des bourgeois dès la deuxième moitié du XV^e siècle, il émigra, dans les premières années du XVI^e, à Neuchâtel, où il acquit le droit de cité. En dehors de sa profession de peintre-verrier (voir Planche I) ¹, il embrassa le métier des armes et s'acquit, au service, la réputation d'un bon capitaine.

Dans les luttes qui préparèrent la Réformation à Neuchâtel, Wildermuth fut le partisan zélé, voire même passionné, du nouveau mouvement, et il y a même quelque apparence qu'il ne participa pas uniquement de sa propre initiative aux événements, mais qu'il s'y mêla aussi comme agent de Berne. Il faut savoir que Berne déploya un zèle infatigable, dans l'intérêt de son influence politique, pour obtenir que la pré-

¹ Il existe encore des vitraux de sa main dans les églises de Gléresse et d'Arch, près de Büren. Voir : Dr H. Lehmann : *Die Glasmalerfamilie Wildermuth in Biel und Neuenburg. Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, 1910.

Nous tenons à remercier ici M. Lehmann, directeur du Musée national, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire le vitrail d'Arch (voir Planche I).

dication de la nouvelle doctrine fût autorisée sur le territoire de ses alliés. Elle pesa en particulier dans ce sens, de toute son influence, à Neuchâtel, par l'intermédiaire de Jacob Wildermuth, qui se trouvait alors au service de Claude de Neuchâtel, descendant illégitime de la vieille maison comtale et seigneur de Gorgier, Vaumarcus et Travers.

Dans le courant de 1529, un Franciscain de Grandson, Guy Regis, était venu à Neuchâtel, et, du haut de la chaire, avait pris les partisans de la nouvelle foi, et tout spécialement les Bernois, pour cible de sa polémique. Informés de la chose, probablement par Wildermuth, ceux-ci l'invitèrent à faire opposition à ce prédicateur importun et à faciliter à leur missionnaire, Guillaume Farel, l'entrée dans la ville et la prédication. Farel arriva, en effet, dans les derniers jours de novembre à Neuchâtel, où il présenta vainement ses lettres de recommandation bernoises à l'autorité locale. Mais Wildermuth le retint à Neuchâtel et le fit prêcher dans les maisons de ses coreligionnaires. « Je sais bien que Dieu est plus fort que l'homme ou que le diable », écrivait-il à Berne, le 3 décembre 1529, dans une lettre où il se plaignait amèrement de l'attitude de la nouvelle régence neuchâteloise et mettait Berne en garde contre les tours de sa diplomatie. Le but des Bernois fut d'ailleurs atteint. Par l'activité de Farel à Neuchâtel une première brèche avait été ouverte dans la muraille du catholicisme, jusqu'alors inébranlable dans cette ville. Les 23 et 24 octobre 1530, la populace, conduite par le bouillant agitateur, se rua vers la Collégiale et ravagea la riche maison de Dieu, et, le 4 novembre, la bourgeoisie se prononça, à une faible majorité, pour l'abolition de la messe. Wildermuth s'était acquitté de sa mission à la satisfaction des gracieux seigneurs de Berne, et c'est sans doute à son influence qu'il faut attribuer le fait que son maître Claude de Neuchâtel installa un prédicant

de la nouvelle foi dans le village de Saint-Aubin, dépendant de sa seigneurie, malgré l'opposition de la population.

Wildermuth paraît aussi avoir secondé les énergiques efforts que fit Farel pour pénétrer à Valangin, en dépit des protestations de la souveraine du lieu, la vénérable Guillemette de Vergy, veuve de Claude d'Aarberg; du moins le voyons-nous vouer au majordome Claude Bellegarde, qui soutenait sa souveraine, une haine dont la violence ne peut s'expliquer que par une inimitié personnelle. En juin 1531, nous le trouvons, en compagnie de Farel à Payerne, où, sur l'ordre de Berne sans doute, il cherche à faciliter au Réformateur la prédication. Payerne, alors encore Savoyarde, était alliée aussi bien avec Fribourg qu'avec Berne, en sorte que les influences des deux villes, ennemies l'une de l'autre en matière de religion, rivalisaient de zèle et que la bourgeoisie était constamment tirillée d'un côté et de l'autre. A ce moment-là l'influence fribourgeoise était manifestement prédominante, et Farel, au grand chagrin de Wildermuth, fut fort mal reçu. Non seulement les deux églises lui furent fermées, mais lorsque, le dimanche 24 juin, il voulut prêcher dans la rue, cette tentative provoqua au sein de la bourgeoisie un tel tumulte que les autorités durent faire mettre le réformateur en prison pour le soustraire à la colère du peuple. Wildermuth était hors de lui. « Plût à Dieu que j'aie eu avec moi vingt Bernois, nous n'aurions pas laissé se produire ce qui s'est passé ! » écrivait-il le même soir à Berne, dont il réclamait l'intervention immédiate. Et dans la même lettre, il donne à ses patrons le conseil de n'autoriser à aucun prix le rétablissement de la messe là où elle avait été abolie, et ajoute qu'au cas contraire il serait à craindre que beaucoup de ceux qui avaient passé à la Réforme ne retournassent à l'ancienne Église.

D'après ces antécédents de Wildermuth il n'y a pas lieu

de s'étonner que Claude Savoye se soit précisément adressé à lui pour mener à bien la formation d'un corps franc destiné à secourir la ville de Genève dans sa grande détresse. Savoye avait également de nombreuses relations à Bienne, à Neuchâtel, dans le Seeland bernois, c'est-à-dire dans une contrée que Farel avait agitée de la manière turbulente et entraînante, qui lui était habituelle, et où l'on pouvait compter qu'un vibrant appel à la population produirait de bons effets. Aux côtés de Wildermuth et des deux Genevois, deux Neuchâtelois considérés participaient aussi à la préparation de l'expédition ; c'étaient Jaques Baillo, du Val-de-Travers, et André Mazellier, de Neuchâtel. Un aumônier se trouva dans la personne du pasteur de Sornetan, Denys Lambert, un ancien moine. Mais le bras droit de Wildermuth, c'était son cousin Erhard Burger, de Nidau, qui, d'après Anshelm, a joué un rôle très important dans cette entreprise audacieuse.

(A suivre.)

LA CHAPELLE
DE SAINT-MICHEL ET SAINT-ELOI
DANS L'ÉGLISE DE GRANGES
1450 à 1680.

Vers 1450, *Pierre Juanier*, prêtre de Granges, et *Jacques* son frère fondèrent dans l'église paroissiale de Ste-Marie, à Granges, un autel soit une chapelle en l'honneur de St-Michel et St-Eloi, qu'ils dotèrent d'une cense d'un muid de froment et de 6 livres bonnes lausannoises pour y célébrer trois messes par semaine, à prime, et dont l'altariste était l'un des fondateurs, Domp Pierre Juanier.